

Enedis et l'AMF65 s'engagent ensemble pour les territoires

À l'occasion du Salon des Maires et des Collectivités Locales, qui se tient jusqu'au 20 novembre 2025 à Paris (Porte de Versailles), Enedis et l'Association des Maires de France et Présidents d'intercommunalité des Hautes-Pyrénées (AMF65), représentée par sa Présidente Viviane ARTIGALAS, ont signé une convention de partenariat pour améliorer leurs services aux collectivités du département.

Un partenariat durable au service des communes des Hautes-Pyrénées

Ce moment fort vient consacrer une collaboration déjà bien établie entre les deux entités. Depuis plusieurs années, Enedis et l'AMF65 œuvrent ensemble pour accompagner les élus locaux dans leurs missions, en particulier sur les enjeux liés à la transition énergétique, à la prévention des risques, à l'aménagement du territoire et à la communication auprès des collectivités.

Structurer les synergies pour mieux accompagner les territoires

Cette convention vise à renforcer les synergies entre Enedis et l'AMF65 en structurant davantage les échanges et les actions communes. Elle s'inscrit dans une logique de proximité et de co-construction, avec pour objectif de répondre aux besoins concrets des communes et intercommunalités des Hautes-Pyrénées.

Parmi les axes de collaboration figurent notamment :

- Le partage d'informations stratégiques sur les politiques énergétiques et les évolutions réglementaires ;
- L'accompagnement des élus dans leurs projets de développement durable et d'aménagement ;
- La sensibilisation aux risques électriques et aux bonnes pratiques en matière de sécurité ;
- La mise en place de dispositifs innovants pour anticiper les aléas climatiques et renforcer la résilience des réseaux.

Une ambition commune tournée vers l'avenir

Enedis et l'AMF65 partagent une ambition commune : accompagner les territoires dans les grandes transitions à venir, qu'elles soient énergétiques, climatiques ou numériques. Ce partenariat renouvelé s'inscrit pleinement dans cette vision, en proposant des outils, des expertises et des espaces de dialogue adaptés aux enjeux locaux.

La signature de cette convention au Salon des Maires de France marque une étape importante dans cette collaboration, et ouvre la voie à de nouvelles actions concrètes au bénéfice des communes des Hautes-Pyrénées et de leurs habitants.

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité, qui emploie 41 000 personnes. Au service de 38,8 millions de clients, elle développe, exploite, modernise 1,4 million de kilomètres de réseau électrique basse et moyenne tension (230 et 20 000 volts) et gère les données associées. Enedis réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7J/7, les opérations de comptage d'électricité (production et consommation) et toutes les interventions techniques. Intervenant pour le compte des collectivités locales, propriétaires des réseaux, elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité. Entreprise à mission depuis juin 2023, Enedis a pour raison d'être : « Agir pour un service public de la distribution d'électricité innovant, performant et solidaire. Raccorder la société au défi collectif d'un monde durable. »